

BUREAU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

PROCES VERBAL N° 2 SAISON 2020/21

Réunion télématique par échanges mails entre les 4 et 10 juin 2021

Membres Présents : André Sacksteder, Georges Nagels, Martine Schmitt, Denise Arnu, Marie Paule Eustache, Christian Hoff, Mathieu Willemin, Thierry Petitjean, Jacques Bichat, Nathalie Devois, Stéphane Girodat

Membres Excusés :

Membres Absents : Thierry Petitjean

Invité :

Faisons suite à la visite par MM. BICHAT et SACKSTEDER du site ACADEMOS à VERNY en date du 1er juin 2021 et du complément d'information fourni par Mme MAIRE, chef de service – site ACADEMOS, il est proposé aux membres du bureau de se prononcer sur la réponse à fournir au conseil départemental concernant son invitation à rejoindre le site dédié au service des sports du département et aux comités sportifs départementaux dans l'objectif d'un regroupement.

Une brève présentation du site à été faite aux membres du bureau (https://www.moselle.fr/jcms/pl_22108/fr/academos). Il s'agit d'un ancien établissement scolaire dont les bâtiments ont été ou sont encore en cours de réfection et/ou transformation. Un des bâtiments principaux abritera les services des sports du conseil départemental (qui assurera l'accueil du site) et un second les comités départementaux (parmi lesquels le CDOS). Le site disposera d'installations sportives dont un gymnase entièrement rénové utilisable à court terme, des équipements pour la remise en forme et rééducation de malade ou blessé ainsi qu'un parcours de santé à terme. Seront également accessible une salle de restauration, et à plus ou moins longue échéance un auditorium ainsi qu'un bâtiment pour l'hébergement. Le site sera en principe entièrement opérationnel à l'horizon 2023 et a d'ores et déjà obtenu le label "Terre de jeux 2024" et "Maison Sport et Santé"

Les membres ont pu également prendre connaissance du mail de Mme MAIRE qui explique :

"Pour information, le bureau simple a un forfait de 1000 euros pour l'année. **Forfait comprenant:** bureau avec mobilier de travail et armoire haute accordéon/ service de distribution de courrier/ gestion d'accès par clé et digicode/ espaces communs de convivialité aménagés/ maintenance/ménage/ gestion des poubelles/ zone de stockage archives et documentation/ box pour stock de gros matériel/ 1 salle de réunion de 12 personnes et 1 salle de 6 personnes à partager/ mise à disposition en illimité de 2 salles de 40 personnes (sur réservation)/ 1 espace commun de reprographie/ parking gratuit (dans la limite d'1 place par comité).

En cas de location de bureau sur le site, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels sur la location du gymnase ou de l'auditorium à terme"

Alors que les premiers échanges se font sur le sujet, rapidement il est convenu de faire un tableau de comparaison entre la situation actuelle de notre siège et une implantation sur le site. Dans celui-ci ont été repris les éléments ci-dessus ainsi que les réflexions des uns et des autres.

Après avoir considéré, que tous les éléments en notre possession et les avis avaient été repertoriés dans le tableau (voir en annexe à la fin du PV), il a été posé la question :

***optons nous pour l'implantation du siège social sur le site ACADEMOS?
(CONTRE/ABSTENTION/POUR).***

Etant précisé que le choix de notre siège social et nos partenariats avec le club et le collège de MOULINS ne sont pas liés. Voter POUR un changement de siège ne signifie pas notamment voter CONTRE le partenariat avec le collège et donc la mise à disposition d'un bureau ou autre avantage (je pense notamment à la proximité pour notre agent de développement ou encore la formation des arbitres) mais donnera de nouvelles possibilités (en matière d'organisation du travail au sein du CD)

Le vote s'est déroulé du 7 au 10 juin. Après vérification que le quorum était bien atteint, le projet d'implanter le siège social sur le site ACADEMOS est adopté avec 8 voix "POUR" et 3 "ABSTENTION"

La séance est levée à l'issue des votes.

SACKSTEDER André
Président du CD57 VOLLEY

BUREAU EXECUTIF PV N° 2 SAISON 2021/22			
ANNEXE			
COLLEGE LOUIS ARMAND		ACADEMOS	
POSITIF	NEGATIF	POSITIF	NEGATIF
COÛT			
GRATUITE	ACTION ADT : coût réel : 3h hebdomadaire (tarif de rentabilité >50€ - jeunes : 36€): représente 3x50x36 semaines 5400€ ou 3x36x36 = 3888€		1000€ ANNUEL

	IMPRIMANTE "CANON" vieillissante (>10 ans) à environ 550€ annuel (entretien et toner encre) pour un nombre d'impressions à vérifier	IMPRIMANTE MISE A DISPOSITION (on pourrait voir pour revendre celle qu'on possède et en tout cas économiser le coût d'entretien)	partagé
ACCESSIBILITE			
	Accès limité et impossible lors de la fermeture de l'administration (4 semaines en juillet -août)	Accès libre (3 badges mis à disposition du comité) + sonnette directement relié au bureau	
Accueil par administration collègue + boîte aux lettres		accueil permanent assuré par service des sports du conseil départemental + service de distribution de courrier	
COMMUNICATION			
	Pas d'accès via le collègue	Accès internet	Abonnement à prendre auprès fournisseur d'accès
Actuellement accès via abonnement avec boîtier mobile			
LOCAUX			
bureau équipé		Bureau équipé	
Grande surface Réunion dans le bureau			Petite surface Réunion bureau limité à 3 personnes
Mise à/d salle de réunion : commissions et bureau exécutif + salle équipée de vidéoprojecteur	Besoin d'une salle pour les AG ?	Possibilité d'utiliser 4 salles de réunion : une pour 6 personnes (commission) , une à 15 (bureau exécutif) et 2 de 40 (voir plus selon configuration) équipées en vidéo projection etc (pourrait même permettre AG) + salle conférence à prix préférentiel	Réservations (mais 4 possibilités gratuites + 1 payante)
Ménage ???	Ménage ????	ménage	
Archivage dans le bureau		Local archives	
il nous faudrait faire le tri (quelque soit le choix du lieu) – supprimer les archives trop vieilles (vérification des obligations légales de conservation)			
	Pas de possibilité stockage matériel	Box de stockage	
RESTAURATION			
Accès salle pour repas tiré du sac		Accès permanent "salles détente-restauration" à chaque étage ("tisannerie" sur le plan) pour repas tiré du sac	

		Accès ponctuel salle de restauration avec service traiteur	Choix du traiteur et tarif sont faits par service ACADEMOS
AUTRES INSTALLATIONS ACCESSIBLES			
UTILISATION INSTALLATION ADEPA VIGY pour les stages (tarifs préférentiels + priorité sur les réservation)		UTILISATION GYMNASSE (remis à neuf) sur place + d'autres installations (salle de musculation et autres équipements spécifiques pour handicapés)	Tarif en cours d'élaboration (doivent être ensuite approuvé par le conseil)
		SALLE DE CONFERENCE + HEBERGEMENT d'ici 2023	
		Tarifs préférentiels mais pas d'obligation	
		Accès parcours de santé en cours de réalisation	
DIVERS			
		Mme MAIRE nous a expliqué que cette "maison" serait celle des comités et nous serions comme un groupe de copropriétaires qui pourrait se mettre d'accord pour la faire évoluer . Par exemple il pourrait être décidé d'une couverture wifi non prévu actuellement et pourquoi pas la mise en commun de "personnel administratif" (comme j'ai déjà posé la question)	
			Éloignement pour majorité membres du bureau à laquelle on peut peut-être pallier par poursuite des réunions zoom pour tous ou seulement l'un ou l'autre
		Présence sur place service des sports du conseil départemental, du CDOS et d'autres comités départementaux bénéfique pour le CD57 Volley : ça permettrait au volley d'être dans le "microcosme" du sport en Moselle, d'avoir des contacts avec les comités de plusieurs sports. Cela permet d'échanger sur nos problèmes avec les autres comités, et	

		<p>d'échanger sur les "bons tuyaux".</p> <p>De rassembler les CD/Ligue à un même endroit... ça donne à mon avis de la visibilité et une "place" de CD d'un sport "majeur"...</p> <p>De mutualiser des moyens (copieuse, locaux, espace de réunion)de travailler plus facilement autour de projet sportif sans distinction de discipline dans un environnement conçu pour...</p> <p>D'avoir les instances techniques et administratives sur le site... et rien de mieux que d'avoir une "cafétéria" pour ne pas faire oublier un dossier...</p>	
--	--	--	--

SALARIE

<p>Il est facile pour lui avant ou après les interventions faites au collège (section sportive) et au club de moulins (contrat 8000€/an que le club entend poursuivre) d'aller faire quelques démarches administratives (juste à coté)</p>		<p>- notre salarié ne sera plus "isolé" de ses pairs (même si au collège il y a du monde, personne n'est agent de développement...)</p> <p>Si certains sont nouveaux au CD, les anciens se rappelleront qu'il est vital pour la pérennisation du poste de l'ATD qu'il faut développer des actions pour le financement du poste... et à mon sens ça sera plus facile en étant dans la future maison du sport de Moselle...</p>	<p>Frais de déplacements du salarié entre son domicile et les lieux de travail sont remboursés par le cd, et le temps de trajet entre dans ses heures de travail.</p>
		<p>Projet séduisant mais qui nécessite des changements dans les habitudes, et certainement des contraintes en km... mais ça peut être un beau "booster" dans une carrière... C'est sûr qu'il y aura du trajet pour notre agent de développement mais ce n'est pas un métier de sédentaire. Les interventions de volley seront forcément dans des gymnases, à Moulins mais pas seulement, et les clubs du département sont aux quatre points cardinaux de la Moselle...</p> <p>Les moyens techniques à disposition aujourd'hui sont des facilitateurs du travail en réunion... la crise sanitaire a permis de réfléchir le travail autrement, avec un savant équilibre à trouver avec le présentiel, le zoom et le travail à partir du domicile...</p>	